



Pekuakamiulnuatsh  
Takuhikan

# AVIS PUBLIC

## Émission des certificats d'identification Chasse au gros gibier 2021

Tous les Pekuakamiulnuatsh peuvent actuellement se procurer leur certificat d'identification pour la chasse au gros gibier sur tshitassinu et dans la réserve faunique des Laurentides. En raison de la situation de la COVID-19, nous poursuivons l'émission des certificats, sans frais, et nous favorisons l'émission par courriel. Les certificats pour les autres activités de prélèvement faunique automnal et hivernal sont également disponibles.

Votre demande de certificat doit être acheminée par courriel auprès de l'agent au service en territoire, M. Jean-Pierre Basile, à l'adresse courriel suivante : [jean-pierre.basile@mashteuiatsh.ca](mailto:jean-pierre.basile@mashteuiatsh.ca). Vous pouvez également joindre M. Basile au 418 275-5386 poste 1718, des indications vous seront fournies afin de prendre possession de votre certificat.

Pour obtenir votre certificat, vous devez fournir les informations suivantes dans votre demande courriel :

- Nom et prénom
- Adresse et code postal
- Numéro de téléphone
- No bande complet (0760000001)
- L'activité pratiquée (chasse au gros gibier, chasse au gros gibier dans la Réserve faunique des Laurentides, chasse au petit gibier, katipelitak, pêche, piégeage, etc.)
- Le cas échéant, le numéro de zone pour la chasse au gros gibier dans la Réserve faunique des Laurentides

Votre certificat vous sera acheminé par courriel à la même adresse que celle avec lequel vous faites la demande. Selon le volume de demandes, le délai d'émission des certificats peut varier. Nous vous encourageons également à prêter main-forte aux personnes qui sont moins à l'aise avec les outils informatiques.

Le paiement des certificats sera de retour lorsque la situation le permettra. Pekuakamiulnuatsh Takuhikan travaille à ce que le paiement et l'émission des certificats puissent se faire à distance pour le futur.

### Périodes de chasse au gros gibier 2021

Tshitassinu		Réserve faunique des Laurentides
Régulière	Hivernale	Régulière
Vendredi 3 septembre au dimanche 31 octobre	Lundi 1 <sup>er</sup> novembre 2021 au vendredi 15 avril 2022 (des modalités particulières s'appliquent et la période peut varier)	Vendredi 1 <sup>er</sup> octobre au dimanche 17 octobre
Pour le cerf de Virginie, période supplémentaire du 29 octobre au 21 novembre		



Pekuakamiulnuatsh  
Takuhikan

# AVIS PUBLIC

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tient à rappeler que la pratique des activités de prélèvement faunique se fait dans le respect de notre code de pratique. Nous vous invitons à le consulter en le téléchargeant en ligne à l'adresse suivante : <https://www.mashteuiatsh.ca/images/stories/bureau/pdf/201703CodePratiquePrelevementsFauniques.pdf>.

Pour toute question concernant les activités traditionnelles, vous pouvez communiquer avec le chef d'équipe agent territorial M. Youri Robertson au 418 275-5386, poste 1405. Vous pouvez également communiquer avec M. Robertson par courriel au [youri.robertson@mashteuiatsh.ca](mailto:youri.robertson@mashteuiatsh.ca).

## Pratique des activités traditionnelles en temps de COVID-19

Nous invitons tous les Pekuakamiulnuatsh à respecter en tout temps les consignes et directives formulées par la Direction générale de la santé publique, ainsi que celles émises par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan. Les consignes spécifiques portant sur les rassemblements dans le contexte de la COVID-19 doivent également être observées.

Selon l'évolution de la situation, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan se réserve le droit de revoir les décisions relatives à la pratique des activités traditionnelles afin de respecter les directives gouvernementales en lien avec la COVID-19. Le cas échéant, l'information pertinente sera communiquée rapidement aux Pekuakamiulnuatsh.

Pour consulter les mesures sanitaires en vigueur, vous pouvez cliquer sur le lien suivant : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/cartes-paliers-alerte-covid-19-par-region>

## POUR SIGNALER UNE SITUATION PARTICULIÈRE

Si vous avez des questions ou désirez signaler toute situation problématique, suspecte ou dangereuse concernant la pratique des activités traditionnelles, communiquez avec les **agents territoriaux au 418 275-5386, poste 1405 ou au 418 637-6562**. N'hésitez surtout pas à laisser un message avec les coordonnées pour vous rejoindre.

Nous souhaitons à tous les Pekuakamiulnuatsh une bonne saison de chasse et vous invitons à la prudence et à la cohabitation harmonieuse.

Tshinishkumitinau!

**Direction – Droits et protection du territoire**  
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Affiché le 19 août 2021